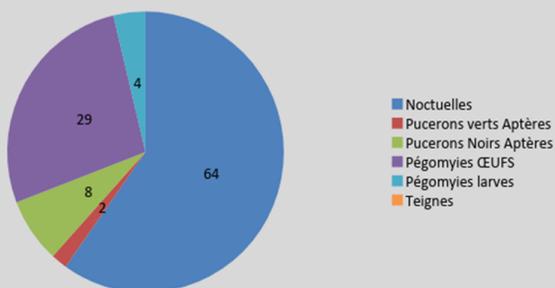


- **BETTERAVE SUCRIÈRE** : Noctuelles défoliatrices : toujours sous surveillance - Maladies foliaires : Très peu d'évolution. Le risque est très faible actuellement.
- **MAÏS** : Vol de Pyrale en cours
- **FÉVEROLE DE PRINTEMPS** : Le stade limite d'avortement est dépassé sur une majorité de parcelles . Quelques symptômes d'antracnose sur feuilles. Les attaques de rouilles sont stoppées voire en régression

BETTERAVES

87 parcelles sont observées cette semaine.

87 parcelles observées



Papillon de noctuelle (C GAZET)

Les chenilles de noctuelles défoliatrices sont toujours observées cette semaine dans 64 parcelles de la région (74% des parcelles observées). **28 d'entre elles ont atteint le seuil de nuisibilité** (50% de plantes avec traces de morsures récentes, déjections et chenilles).



Chenille de noctuelle défoliatrice et déjections

Grâce aux protections de semence, **les pucerons noirs ne présentent aucun risque** pour la betterave. De plus des larves de coccinelles et de syrphes sont régulièrement présentes dans les parcelles et vont réguler ces populations de pucerons.

A partir de la couverture du sol par les betteraves, **les pucerons verts ne présentent plus de risque** pour la culture.

Des œufs de pégomyies sont observés dans 29 parcelles. Seules les larves présentent un risque pour les betteraves. Ces dernières sont observées dans 4 parcelles de la région (5% des parcelles observées), sans atteindre le seuil de nuisibilité (50% des plantes avec galeries et présence d'asticots).

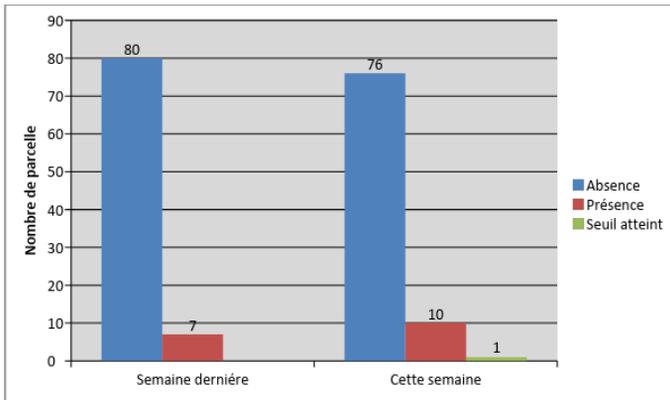


Œufs de pégomyies



Galerie et larve de pégomyie (asticot)

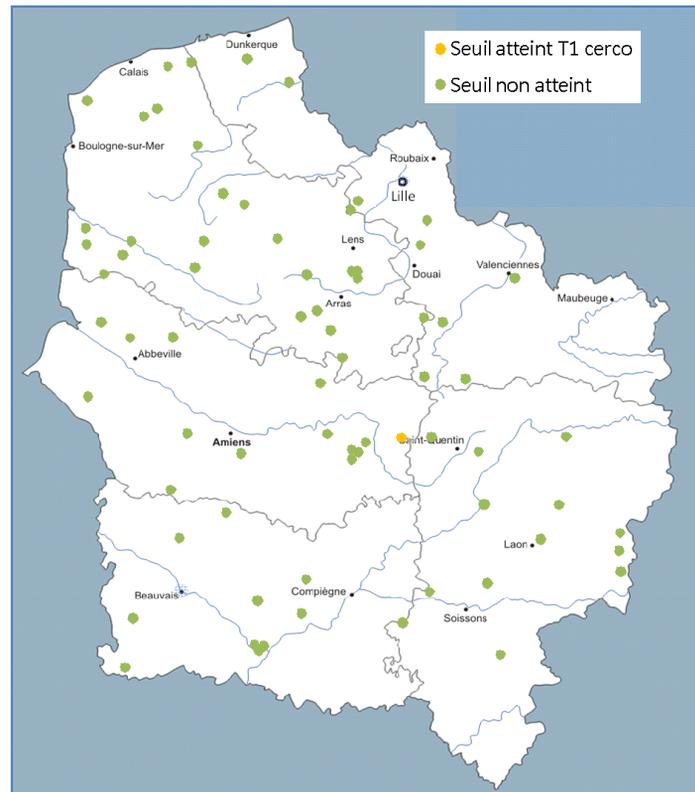
Maladies foliaires



Le temps chaud et sec de ces derniers jours n'est pas favorable à l'évolution des maladies du feuillage.

L'observation des 1ers symptômes progressent très lentement depuis la semaine dernière. Ceux-ci sont détectés dans 13% des parcelles. Seule une parcelle de l'ensemble du réseau a atteint le seuil de nuisibilité, **ce qui traduit bien un risque très faible pour le moment.**

Carte de vigilances CERCOSPORIOSE

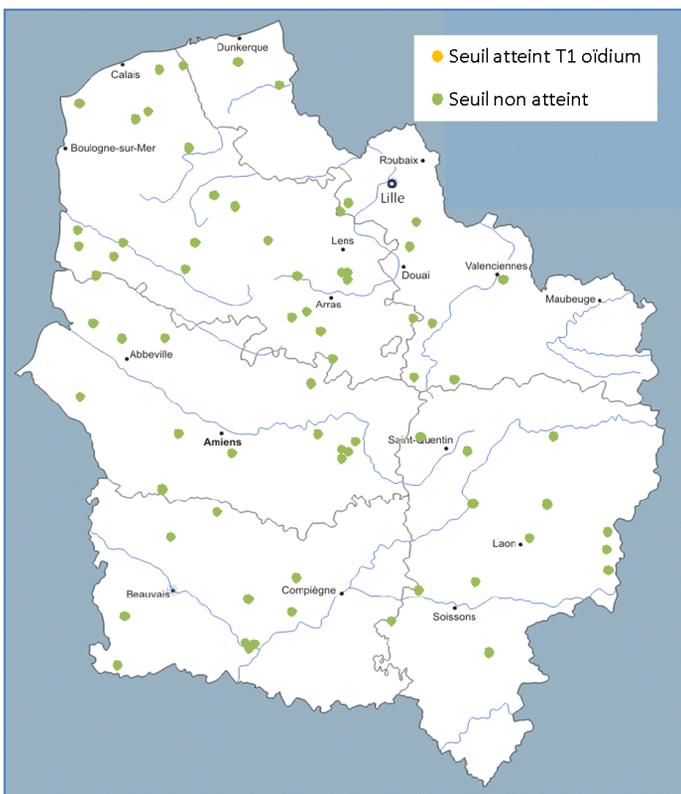


Cercosporiose :

90% des parcelles ne présentent aucun symptôme

La Cercosporiose est détectée dans 9 parcelles de la région (4 Aisne, 2 Nord/Pas de Calais, 1 Oise, 2 Somme). Pour 8 d'entre elles, les fréquences observées sont très faibles (1 à 3%). Seule une parcelle de la Somme, suivie à Vraignes en Vermandois, a atteint le seuil de nuisibilité (5% de feuilles présentant 1 tâche de Cercosporiose).

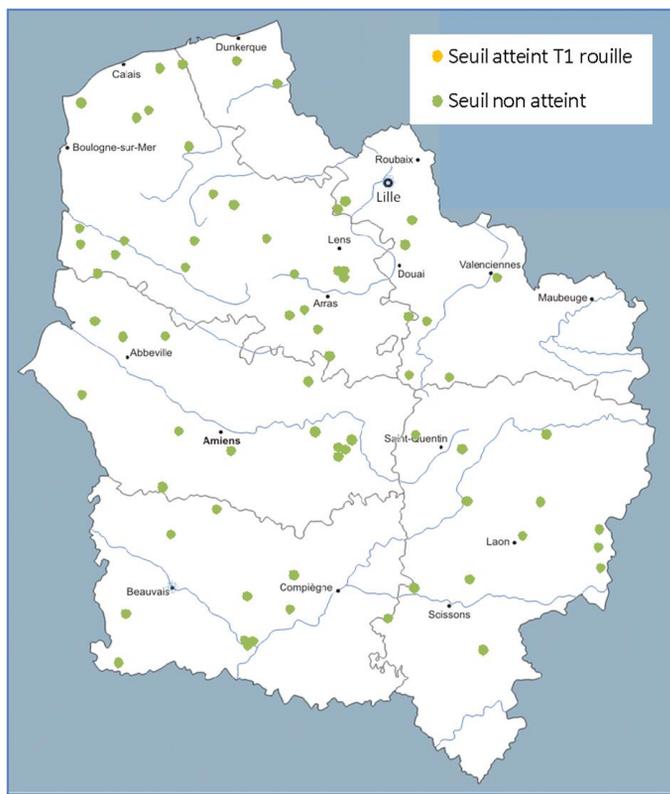
Carte de vigilances OÏDIUM



Oïdium :

Aucune parcelle n'atteint le seuil de nuisibilité
L'Oïdium est observé dans une parcelle de l'Aisne

Carte de vigilances Rouille



Rouille :

La Rouille est présente dans 2 parcelles (1 Somme, 1 Nord/Pas de Calais)

Seuils de déclenchement des traitements aux maladies du feuillage
(% de feuilles avec symptômes)

Maladies	Régions	T1	T2	T3
Début de la protection avant la mi-août				
Oïdium	toutes régions	15 %	30 %	30 %
Rouille	toutes régions	15 %	40 %	40 %
Cercosporiose	bordure littorale	10 %	20 %	Pas de T3
	autres régions	5 %		
Ramulariose	toutes régions	5 %	20 %	25 %

Conséquence des pluies orageuses, la bactérie « **Pseudomonas** » est observée sur les feuilles de betterave. **Aucune intervention ne se justifie.** A ne pas confondre avec la Cercosporiose.



Bactérie Pseudomonas



Cercosporiose

MAÏS

17 parcelles de maïs sont observées.

Stade :

De 9 feuilles visibles à floraison femelle.

Pucerons :

Métopolophium dirrhodum : 13 parcelles ont été observées, dont 7 sont indemnes de pucerons. De faibles populations sont observées dans 5 parcelles du réseau avec 1 à 10 pucerons/plante tandis qu'une parcelle à Boussicourt (80) compte entre 11 et 50 pucerons/plante (stade 16F).

Sitobion avenae : 12 parcelles sont observées, dont 8 sont indemnes de pucerons. Les 4 autres observateurs signalent de faibles niveaux de présence des pucerons : entre 1 à 50 pucerons par plante.

Rhopalosiphum padi : l'espèce n'est pas signalée dans le réseau.

Les pucerons pouvant être présents dans les maïs et les seuils de nuisibilité correspondant ont été décrits dans les bulletins précédents (BSV Grandes cultures N° 19, du 26 juin 2018).

Analyse du risque :

Les pucerons sur maïs ne présentent aucun risque pour le moment. Les niveaux de populations de pucerons restent stables. Il convient de rester attentif. Il est recommandé d'observer régulièrement les parcelles en différentes zones. Avec la sortie des panicules, *Rhopalosiphum padi* est à surveiller (pour le *Rhopalosiphum*, le seuil indicatif de risque est de 1 panicule sur 2 colonisée, au stade "floraison mâle").

Rappelons que la présence d'auxiliaires dans une parcelle participe à la régulation naturelle des populations de pucerons.

Pyrale :

Suivi de la nymphose :

Dans la cage d'élevage à Amiens (Somme), le taux de chrysalidation est de 100%. Nous comptons également 33% de chrysalides vides et les premiers papillons sont présents dans la cage. L'émergence de la majorité des papillons devrait avoir lieu cette semaine.

Réseau de piégeage :

Le vol est en cours. Dans le réseau, 16 pièges pyrale ont été relevés cette semaine :

- 3 pièges sont indemnes de captures ;
- 13 pièges ont capturé entre 1 et 14 papillons



Piège pyrale du maïs (C. GAZET, CA59-62).

Commune	code Postal	Nombre d'adulte pyrale piégé			
		Semaine 24	Semaine 25	Semaine 26	Semaine 27
ROYAUCOURT-ET-CHAILVET	02000	-	0	-	5
TROSLY-LOIRE	02300			9	2
NESLES-LA-MONTAGNE	02400	0	-	-	1
BUCY-LES-CERNY	02870			9	3
NEUVILLE-SUR-ESCAUT	59293				4
SAMEON	59310				9
BELLE-EGLISE	60540	1	0	0	11
FRESSIN	62140				0
CAUCHY-A-LA-TOUR	62260				2
BAINCTHUN	62360				0
AUCHEL	62260	-	0	0	-
NEUILLY-L'HOPITAL	80132				2
QUESNOY-SUR-AIRAINES	80270	-	0	-	0
CAVILLON	80310			3	1
COTTENCHY	80440	0	0	0	5
BOUSSICOURT	80500	0	5	1	14
SAINT-FUSCIEN	80680			14	3

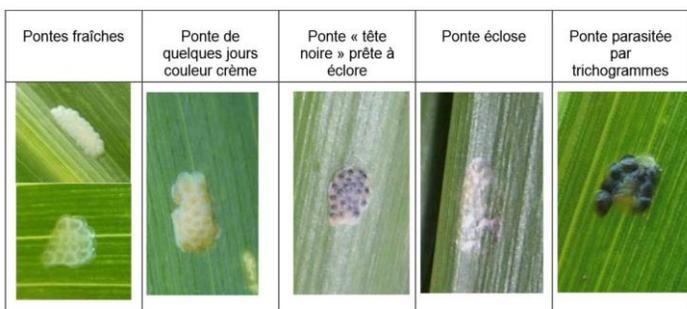


Suivi de pontes:

Afin de déterminer l'apparition des chenilles de pyrale et le début du stade "chenille baladeuse", l'évolution des pontes doit être suivie en observant attentivement la face inférieure des feuilles près de la nervure principale, zone où les papillons déposent généralement leurs œufs. Les pontes de pyrales (ou ooplaques) sont des sortes de plaquettes dans lesquelles les œufs se recouvrent les uns les autres. La taille d'une ooplaque est comprise entre 0,5 et 1 cm.

Cette semaine, les premières pontes "têtes noires" (sur 6% des pieds) sont observées dans une parcelle du réseau, à Boussicourt (80) sur un total de 18% de pieds porteurs.

Le seuil indicatif de risque est atteint quand 10% des pieds portent une ponte.



Source : BSV Franche Comté

L'incubation des pontes dure entre 5 et 15 jours selon les températures et l'hygrométrie. Après éclosion, les jeunes larves se dispersent et, après quelques heures à quelques jours, pénètrent à l'intérieur du cornet foliaire où elles commencent à s'alimenter. Cette phase, durant laquelle la chenille est dite "baladeuse", s'étend jusqu'à la fin du second stade larvaire (chenille de 4 à 6 mm).

Analyses du risques :

Les relevés de piège nous indiquent que le vol de la pyrale est généralisé à l'ensemble de la région.

Rappelons que **les périodes vulnérables** pour la pyrale du maïs sont :

- le stade **ponte fraîche**, pour la lutte biologique (la mouche parasite pond à l'intérieur de ces ooplaques) ;
- le stade "**chenille baladeuse**" pour les solutions conventionnelles.

L'utilisation des trichogrammes repose sur la technique des lâchers inondatifs au moment des premières pontes du ravageur, c'est-à-dire au début du vol. Les trichogrammes détruisent la pyrale dès son premier stade, avant même qu'elle ne provoque de dégâts.

Vous trouverez la carte du risque pyrale, dans le BSV Grandes cultures N° 17 du 12 juin 2018.

Cicadelles :

Des **dégâts de cicadelles vertes** (*Zyginidia scutellaris*) sont signalés dans le réseau, à Sameon (59).

Les adultes et les larves provoquent des ponctuations blanches (dues aux piqûres alimentaires et injections salivaires) sur les feuilles de la base des plantes. Elles peuvent ensuite provoquer le dessèchement des feuilles. La nuisibilité est significative uniquement lorsque la feuille de l'épi commence à porter des traces blanches. Cette cicadelle ne transmet pas de virus.

Il n'y a pas de seuil de nuisibilité pour ce ravageur.



Piqûres de cicadelle (C. GAZET, CA59-62)

FEVEROLE DE PRINTEMPS

Cette semaine 3 parcelles de féverole ont été observées.

Le stade limite d'avortement est atteint voire dépassé. Les derniers étages floraux encore visibles ont été « détruits » par les fortes chaleurs de ces derniers jours.

Bruches :

Les larves de bruches sont observables sur les grains formés.

Les adultes sont toujours présents et actifs à la faveur des températures élevées mais les stades sensibles sont dépassés aujourd'hui.

Les parcelles sur lesquelles les gousses sont formées et les grains atteignent le stade limite d'avortement ne sont plus exposées à de nouvelles pontes de ce ravageur.

Maladies :

Le seuil de nuisibilité est atteint si les températures maximales sont supérieures ou égales à 20°C pendant deux jours consécutifs et si les premières gousses font plus de deux centimètres de longueur.



Pénétrations de larves de bruches dans la gousse
Photo C GAZET CA 59 62

Auxiliaires :

Les coccinelles adultes ou en nymphose sont toujours observées sur les fèves. Des pucerons verts parasités sont également signalés.

Ces observations ne font que confirmer la forte activité des insectes auxiliaires dans les parcelles de fèves cette année.



Momie de puceron parasité - Photo C GAZET CA 59 62

Ascochyta (anthracnose) :

Observée sur une parcelle du réseau (Ployard et vaurseine dans le 02) l'ascochyta est observée sur les feuilles supérieures des plantes.

Ce champignon est souvent confondu avec le botrytis. Les symptômes de l'ascochyta sont en début d'attaque assez semblables à ceux du botrytis. Ces « taches » s'étendent ensuite sur une surface importante de la feuille. La partie nécrosée par ce champignon peut ainsi disparaître.

On ne connaît pas la nuisibilité de l'ascochyta qui est souvent présent avec le botrytis et/ou le mildiou.



Ascochyta sur feuille - Photo A Tournier CA 02

Rouille :

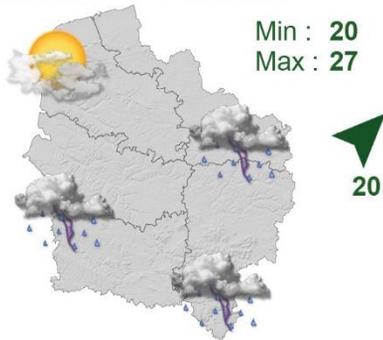
La rouille est encore présente cette semaine mais les conditions chaudes de la semaine passée semblent avoir fortement « contrarié » son développement.

Ce champignon est observé sous forme de pustules marrons/rougeâtres isolées et auréolées d'une partie plus claire qui provoque un dessèchement précoce des plantes

Les parcelles qui ont dépassé le stade limite d'avortement ne sont plus exposées à la nuisibilité de ce champignon.

La nuisibilité de ce champignon peut être très importante. Cette maladie doit être prise en compte dès son apparition sur les parcelles. Une surveillance attentive des parcelles doit être maintenue jusqu'à la fin du remplissage des grains dans les gousses les plus récentes.

Mercredi 4 Juillet



Jeudi 5 Juillet



Vendredi 6 Juillet



Samedi 7 Juillet



Dimanche 8 Juillet



Lundi 9 Juillet



Mardi 10 Juillet



Pour en savoir + :

Rendez-vous sur : www.agate-france.com/bulletins-meteo

Action pilotée par le ministère chargé de l'agriculture et le ministère chargé de l'écologie, avec l'appui financier de l'Agence Française pour la Biodiversité, par les crédits issus de la redevance pour pollutions diffuses attribués au financement du plan Ecophyto.

Directeur de la publication : Christophe BUISSET - Président de la Chambre Régionale d'Agriculture Hauts-de-France.

Animateurs filières et rédacteurs : **Céréales** : J. Dacquin - Chambre d'Agriculture de l'Oise, T. Denis et E. Gagliardi - Arvalis Institut du Végétal, C. Gazet - Chambre d'Agriculture du Nord - Pas de Calais **Colza** : C. Gazet - Chambre d'Agriculture du Nord - Pas de Calais, M. Roux Duparque - Chambre d'Agriculture de l'Aisne, A. Van Boxsom - Terres Inovia. **Mais** : B. Carpentier - Arvalis Institut du Végétal, V. Duval - Fredon Picardie, C. Gazet - Chambre d'Agriculture du Nord - Pas de Calais. **Protéagineux** : V. Duval - Fredon Picardie, C. Gazet - Chambre d'Agriculture du Nord - Pas de Calais, A. Petit - Chambre d'agriculture du Nord-Pas-de-Calais, A. Tournier - Chambre d'Agriculture de l'Aisne., Lin : D.CAST - Arvalis Institut du Végétal, H. Georges - Chambre d'Agriculture de la Somme. **Betteraves** : H. Baudet - Chambre d'Agriculture de l'Oise, Vincent Delannoy, P. Delefosse - ITB, C. Gazet - Chambre d'Agriculture du Nord - Pas de Calais **Luze** : T. Leroy - Chambre d'Agriculture de la Somme.

Avec la participation de : ACOLYANCE, ACTAPPRO, AGORA, Agro-Vision, ARVALIS Institut du végétal, ASEL 02, BASF, Bayer Cropscience, CALIPSO, CAPSEINE, CERENA, CER 60, CETA de Ham-Vermandois, CETA des Hauts de Somme, CETAs de l'Aisne, Chambres d'Agriculture des Hauts de France, Chambre d'Agriculture d'Ile de France, COMPAS, Coopérative de Milly-sur-Thérain, Ets Bitz, Ets Bully, Ets Charpentier, Florimond Desprez., FREDON Picardie, Groupe Carré, INRA, Institut de Genech, IREO de Flixecourt, ITB Nord-Pas de Calais, ITB 02, ITB 60, ITB 80, Jourdain, KWS, La Flandre, L.A. Linière, LEGTA de l'Oise, Lycée Agro Environnemental Tilloy les Mofflaines, Nord Négoce, NORIAP, PHYTEUROP, Saint Louis Sucre, SANATERRA, SARL LINEA, SETA de Bapaume, Soufflet Agriculture, Ternovéo, Tereos, Terres Inovia, TEXTILIN, UCAC, Uneal, Union de la Scarpe, Valfrance, Van de Bilt, Vanderhave, Van Robaey Frères, Vaesken, VIVESCIA,...

M. Campion, M. Colin, M. Cornet, M. Coplo, Bertrand Coustenoble, Marc Delaporte, Frédéric Garache, Vincent Guyot, Jean Marie Ratel, Benoit Vandaele, Hervé Vanderhaeghe, Jean Marie Vion, Mme Christine Machu (EARL du moulin de pierre), Isabelle Verstaen

Coordination et renseignements : [Jean Pierre Pardoux](#) - Chambre d'Agriculture de la Somme, [Samuel Bueche](#) - Chambre d'Agriculture du Nord - Pas de Calais

Mise en page et diffusion [Virginie Vasseur](#) - Chambre régionale d'Agriculture Hauts-de-France

Publication gratuite, disponible sur les sites Internet de la [DRAAF Hauts-de-France](#) et des [Chambres d'Agriculture Hauts-de-France](#)

Avec la participation de :